

TRAADIF Jérôme Dieudonné

agréé comme titulaire 9 juillet 1867 après
décès de Desmarquais (2027. nominations)

- installé honoraire 9 janvier 1853
(2027. délibérations. 98)

- lettres d'honneur 31 décembre 1852 (2077)

- nommé titulaire 27 juillet 1867

né Angers 20 avril 1810

prêtre 20 septembre 1834

directeur Psallette 1852

secrétaire à l'Évêché 1860

secrétaire général 1868 jusqu'à sa mort

décédé 10 février 1887

TARDIF Jérôme Dieudonné

né Angers 20 avril 1810 S. Maurice

être avocat, selon S. R., ou plutôt juge

suppléant au Tribunal de 4^{me} instance.

études petit séminaire de Nantes et

collège royal d'Angers.

tonsure 28 mai 1837

minoré 17 déc. 1837

subdiacre 22 sept. 1832

diacre 22 décembre 1832

prêtre 20 septembre 1834

Angers

régent à Combrée 1833 à 1849

en même temps, vic Combrée 17-10-1834,

uniquement comme auxiliaire, car il ne signe

aucun acte.

vic Mazé 13 août 1849. N'y va pas, car

il se soigne des suites d'un accident.

vic Trinité Angers 28 janvier 1850.

directeur de la Boquette fin 1852 et

honoraire 31 décembre 1852.

secrétaire à l'évêché 7^{me} août 1860, puis
secrétaire général 1868 jusqu'à sa mort
en même temps, chanoine titulaire le
27 juillet 1867

et greffier de l'officialité depuis au
moins 1869 [les ordos ne citent pas
l'officialité avant cette date]

décédé 10 février 1887
S.B. 225

Auteur d'une méthode de plain-chant.

Fondateur des notes d'Adolphe Levaux
sur M. Fardif; archiv. dioc. T.D. 20

neveu de Jean Baptiste Fardif

De tous côtés, l'on rappelait la générosité du défunt, sa loyauté, son affabilité, son caractère obligeant et bon. Pour nous, qui l'avons vu à l'œuvre dans les réunions catholiques, qui avons pu, tant de fois, apprécier son conseil et son dévouement, notamment dans la fondation de l'Université d'Angers, nous ne saurions voir disparaître cet homme de bien sans adresser à sa mémoire un hommage reconnaissant. M. Loriol de Barny est mort à son château du Pin, après avoir demandé et reçu avec foi les derniers sacrements. Ses obsèques ont eu lieu vendredi dernier, à l'église Saint-Laud, devenue trop petite pour contenir l'assistance. Nous savons que Mgr l'Evêque, qui se regardait comme l'un des meilleurs amis du défunt, a profondément regretté de ne pouvoir se rendre à la cérémonie, retenu à l'extrémité du diocèse par ses visites pastorales.

Une cinquantaine sacerdotale.

Le 24 septembre, M. le chanoine Tardif a célébré le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Qui ne connaît, du moins parmi nos lecteurs ecclésiastiques, le vénérable secrétaire-général de l'évêché? Et qui ne s'intéressera au récit de ses *noces d'or*? Nous rapporterons simplement, du reste, cette fête tout intime.

Elle a commencé par une messe solennelle célébrée à la cathédrale, à 9 heures. Mgr l'Evêque, qui voulait honorer, dans cette circonstance, l'un des vétérans de l'administration diocésaine, se tenait dans le chœur, avec MM. les vicaires généraux et tous les chanoines, titulaires et prébendés. On remarquait aussi le Révérendissime abbé de Solesmes, ancien collègue du célébrant au collège de Combrée, et le R. P. Dom Gardereau; M. le curé de Pouancé, M. le curé d'Ance-nis, M. le curé de Pornic, tous trois anciens condisciples de M. Tardif, MM. les Supérieurs du Grand-Séminaire, du Petit-Séminaire Mon-gazon et du collège de Combrée, et d'autres ecclésiastiques. Le digne officiant était assisté, à l'autel, de ses jeunes collègues MM. Thibault et Pinier, faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre. M. le chanoine Grimault tenait l'orgue. Dans la nef, la famille de M. Tardif et de nombreux amis étaient venus unir leurs prières à ses actions de grâces. Ce ne fut pas sans émotion qu'on le vit s'avancer, revêtu de l'aube qu'il portait le jour de sa première messe, et tenant, dans ses mains, le calice dont il se servit au lendemain de son ordination sacerdotale.

Vers midi, un banquet fraternel réunissait, chez M. Tardif, trente-cinq invités. De la rue on pouvait apercevoir la cour du logis gracieusement décorée par tous les voisins et voisines du vénérable chanoine. Au milieu d'oriflammes du meilleur goût se détachait la date mémorable du XX SEPTEMBRE 1834. L'ornementation de la salle du festin, due à une amitié reconnaissante, était un vrai chef-d'œuvre! Sur les murs, tapissés de blanc, des écussons portant des inscriptions ingénieuses, réjouissaient le regard. *In peritia sua requirens modos musicos. — Doctrina viri per patientiam noscitur. — Amavit eum Dominus. — Mater similem sibi reliquit, etc.*

La photographie de la mère de M. Tardif figurait à la place d'honneur, encadrée de myosotis, au milieu de la cheminée. Une peinture récente du digne secrétaire-général le représentait avec sa tête fine et intelligente, souriant à l'assemblée, le visage empreint de cette bonhomie bien connue, qui n'exclut pas une pointe de malice.

Vers la fin du repas, Mgr l'Evêque se leva pour porter un toast au héros de la journée, dont il loua les services dans l'enseignement, dans le ministère paroissial, dans l'administration diocésaine, ajoutant qu'il était heureux de présider cette fête de famille.

M. Tardif, au comble de l'émotion, prononça un discours que nous sommes heureux de pouvoir reproduire :

« Dieu me fit l'insigne faveur de m'accorder pour mère une femme formée à toutes les immolations de la vie chrétienne, dans la grande école de la proscription et de la souffrance. Six semaines, en effet, après sa naissance, sa mère, en mourant, la laissa aux mains providentielles d'une aïeule d'élite, et son père, fondateur au sein d'une horrible tourmente, de l'ainée de nos feuilles religieuses et monarchiques, périssait sur l'échafaud révolutionnaire, dernière victime du tyran qui devait bientôt l'y suivre. La veille du grand jour de la Résurrection, le vénéré prélat, qui restaura la foi dans notre pieux Anjou, teignait mon jeune front, sur les fonts de sa cathédrale, de l'eau régénératrice et du chrême mystérieux, devant plus tard me faire monter tous les degrés de la milice sainte.

« Initié aux lettres et à la piété dans le doux asile d'un diocèse voisin, j'y trouvai de fortifiants exemples dans de vertueux camarades, dont l'un nous édifie à la tête de notre Chapitre et d'autres, dignes vétérans du grand clergé nantais, veulent bien apporter aujourd'hui, à leur vieil ami, le nouveau gage d'un cordial souvenir.

« Formé à l'école de la foi par mon vénéré père, je n'osais que timidement lui découvrir la vocation sainte à laquelle je me sentais appelé, lorsque lui-même me ranima par ces fortifiantes paroles : « Sans doute, mon fils, je comptais te laisser après moi tenant ferme le drapeau de notre sainte religion dans notre société défaillante; mais je vois que Dieu t'appelle à de plus hautes destinées, qu'il veut te faire réaliser dans sa milice sainte, à laquelle ton père avait aussi lui songé ». Et plus tard lorsque l'onction sainte venait de consacrer mes mains indignes, je voyais s'incliner pieusement sous la droite de son fils, devenue celle du Christ, son front presque octogénaire, avec ces paroles : « Accorde à ton vieux père les prémices d'une bénédiction céleste qu'il a tant de fois appelée sur toi. »

« J'aurais été heureux de voir mes premiers pas dans la carrière sacerdotale dirigés par son digne frère, entré dans la restauration de notre antique Chapitre et qui, après avoir nourri la foi sous la tourmente révolutionnaire, au sein d'une importante contrée aux portes de notre ville, l'avait encore confessée dignement sous les verrous du despotisme impérial; mais il m'était enlevé longtemps avant qu'il me fût permis de mettre à profit sa précieuse expérience.

Dieu daigna charger de ce soin les Frémond et les Desgarets, pieux héritiers du vénéré M. Mellicoc, et aujourd'hui leur digne représentant veut bien venir honorer ces agapes fraternelles.

« Les noms bénis des Régnier, des Mongazon et des Drouet, vétérans et pères de nos générations sacerdotales, avaient honoré la modeste table de mon récent sacerdoce. J'ai le bonheur de voir leurs dignes successeurs s'asseoir également à celle de mon cinquantième anniversaire.

« Après avoir vu avec admiration se dérouler sous mes yeux les longs et fructueux travaux de deux évêchés illustres, après avoir vu, non sans une surprise mêlée d'effroi, s'ouvrir pour moi, malgré mon indignité, les rangs du vénérable Chapitre, assez bon pour faire aujourd'hui sa propre fête de celle de son petit confrère, pouvais-je espérer l'insigne faveur de voir mes derniers jours témoins de nouvelles et plus étonnantes merveilles, de voir un évêché plus fécond encore, immense déjà par les œuvres sans nombre qu'il a créées, de le voir associé à toutes les luttes, à toutes les douleurs de l'Église et de la Patrie, de le voir illustré par toutes les gloires, capable, par ses suprêmes efforts en tout genre, de sauver notre infortuné pays, si lui-même ne s'obstinait, dans son aveuglement, à repousser le salut ? Quel honneur pour un pauvre prêtre de voir le génie de tant de merveilles, s'associer à ses actions de grâces envers le Très-Haut pour les faveurs dont il l'a comblé et bénir sa résolution de consacrer à y mieux répondre les restes de sa carrière !

« Permettez-moi, Monseigneur, d'étendre ici ma reconnaissance à tous ces vénérés et affectueux membres de votre antique Chapitre, à ces vétérans du sanctuaire, rares survivants d'une commune ordination, dont plusieurs encore, ainsi que notre excellent doyen, n'assistent que de cœur, retenus qu'ils sont par de cruelles souffrances, à de vieux camarades, sympathiques émules de mes travaux d'enfance dans un diocèse ami, à tous ceux qui, à quelque titre, daignent s'associer à votre bienveillance, aux dignes rejetons particulièrement du grand restaurateur d'une illustre famille religieuse, à ce R^{mo} Père Abbé qui, après avoir voué pour la vie une vieille amitié à notre diocèse et à son petit chanoine, marche sur les traces de son illustre prédécesseur par son inaltérable dévouement à l'Église et son invincible patience dans la persécution, à son vénéré et sympathique compagnon, vieil enfant de Solesmes, qui partage avec moi, par d'étroits liens de famille, le bonheur de voir nos neveux fermes dans la voie du bien. »

Ces touchantes paroles, maintes fois interrompues par l'émotion et les larmes de l'orateur, ont provoqué, de la part des convives, de fréquents applaudissements.

On devait l'applaudir encore. M. le chanoine Seigneret avait eu l'heureuse inspiration de rechercher, parmi les vieux palmarès du lycée d'Angers, ceux qui constataient les succès du jeune Tardif. Et ce fut de sa plus belle voix, écho des distributions de Mongazon,

que M. Seigneret donna lecture du *Palmarès de 1829*. M. Tardif était alors en philosophie, au collège royal ;

Instruction religieuse. — 1^{er} prix : Jérôme-Dieudonné TARDIF !

Dissertation française. — 1^{er} prix : Jérôme-Dieudonné TARDIF !

Mathématiques. — 1^{er} prix : Jérôme-Dieudonné TARDIF ! etc., etc.

On devine quels battements de mains ont accueilli cette lecture.

M. le curé de Pornic fit aussi l'éloge de M. Tardif, en termes délicats. Puis deux enfants apportèrent une corbeille de fleurs symboliques. Le lys, la pensée, l'immortelle s'exprimèrent, par la bouche des petits orateurs, de la façon la plus poétique. Enfin, M. le chanoine Picherit lut une pièce de vers pour chanter le nom du héros de la fête. Nous reproduisons, à peu près en entier, cette poésie, très goûtée et très applaudie :

Il est des noms prédestinés :
De celui qui les porte ils présagent l'histoire ;
Et si justes sont-ils qu'on est tenté de croire
Qu'un devin les a donnés.
Par exemple, Tardif ! Aussitôt qu'on le nomme,
Chacun ne dit-il pas,
Tout bas :
Le nom, c'est l'homme ?
Dès le berceau, dit-on, encor petit enfant,
Il faisait tout avec poids et mesure.
.....
Et s'endormait conséquemment
Quand il fallait céder aux lois de la nature,
En un mot, dans chaque action,
Se montrait déjà plein de circonspection.
Quand lui survint le don de la parole,
Qu'il commença de balbutier,
Se gardant avec soin d'une vitesse folle,
Il ne se risqua point à dire un mot entier.
Une syllabe dite, il s'arrêta..... Silence !
Pensa-t-il, apportons ici de la prudence,
Car autrement, nous pourrions bien chopper.
Nous dirons, plus tard, la seconde,
Après réflexion profonde,
Lorsque nous serons sûrs de ne pas nous tromper.
Il marcha tard, vu qu'il ne voulait pas
Former son premier pas
Sans savoir s'il devait décidément le faire,
Et sans connaître la manière
Dont on s'y prend en pareil cas.
Quand il sut lire, un Lafontaine
Ayant par le hasard été mis sous ses yeux,
Il lut, cinq ou six fois, et relut d'une haleine
La fable qui d'instinct lui plut toujours le mieux :
Le Lièvre et la Tortue
Oh ! oh ! dit-il, que j'avais bien raison !
Vainement à courir le lièvre s'évertue ;
Celle qui, d'un pied lent, à peine se remue
Arrive la première en portant sa maison.

Ce sera mon modèle, et me mettant en marche
Piano,
 Plus d'une fois peut-être, en ma lente démarche,
 Au terme le premier j'arriverai *sano*.
 Vraiment il se trompait beaucoup moins qu'on ne pense,
 Ses premiers concurrents l'apprirent à leurs frais.
 Du collège en son temps ouvrez les palmarès
 Et jugez si sa confiance
 Reçut la sanction d'assez brillants succès.
 La distribution venue,
 Il se trouvait que la Tortue,
 Pour s'emparer du prix, n'arrivait pas trop tard.
 Sans avoir l'air d'aller, elle gagnait d'avance,
 Sur son ardent rival et son ami d'enfance,
 L'impétueux Légeard.
 Plus tard, durant le cours de sa longue carrière,
 Il en fut ainsi bien souvent.
 Il en a laissé par derrière,
 Plus d'un qui se flattait de passer par devant.
 Aussi qu'un imprudent par hasard s'aventure
 A décocher un trait contre sa lente allure,
 On le voit, quelquefois,
 Sourire en tapinois,
 Répondant *in petto* par le mot de Molière :
 « Le temps, mon cher Monsieur, ne fait rien à l'affaire. »
 Faire vite n'est rien, le tout c'est de bien faire.
 Courez votre travail, moi, j'y vais de mon pas,
 Mais je vous en préviens, en loyal adversaire,
 Ce que vous faites, vous, est souvent à refaire,
 Ce que je fais, on ne le refait pas.
 Tout, dans ce point, en effet, se résume.
 Vous dites que vingt fois il remet sur l'enclume
 La méthode que je vois là.
 Bien, critiquez, prenez la plume.
 Je vous le donne en cent, et recommencez-là.
 Restez donc jusqu'au bout conséquent à vous-même
 Vous à qui d'être lent n'a pas mal réussi.
 Et Tardif jusqu'ici
 Ne changez pas votre système
 Au moment que voici.
 Écoutez, exaucez, Monsieur, le vœu suprême,
 Qu'ensemble vos amis expriment par ma voix :
 « Enfin s'il faut qu'un jour vous quittiez notre terre,
 « Cheminez lentement vers cette heure dernière,
 « Et ne vous pressez pas, pour la première fois. »

Nous nous associons de tout cœur à ce vœu final. Puisse le digne secrétaire-général de l'Evêché rester longtemps encore au milieu de nous, pour nous éclairer de sa science, nous rejouir de sa belle humeur et nous édifier par ses vertus!

Consécration de l'église de Notre-Dame de Chemillé.

Quand vous allez par la voie ferrée d'Angers à Cholet, vous rencontrez bientôt, à votre gauche, une petite ville coquettement assise sur le versant d'un côteau ; et il vous est impossible, après avoir salué d'un regard bienveillant le panorama qui se déroule devant vous, de ne pas donner un témoignage d'admiration à la blanche église qui couronne là-haut le gracieux paysage. Cette petite ville c'est Chemillé ; cette église c'est la nouvelle église de Notre-Dame. Dans ce pays angevin, tout hameau a son histoire ; l'antique « villa camiliacensis » peut nommer avec honneur toutes les nobles et puissantes familles dont elle a partagé la fortune depuis les Sigebrand de Chemillé jusqu'aux Nemours et aux Colbert. L'histoire de son église dont la flèche vient se dresser à vos regards en n'importe quel point du pays, est on ne peut plus contemporaine, mais qu'elle est intéressante !

Le vieux sanctuaire de Notre-Dame, bâti par Petronille aux ^{x^e} et ^{xii^e} siècles, tombant en ruine, était devenu une demeure à peine décente pour Dieu, un abri très peu sûr pour ceux qui y venaient prier. Il en fallait un autre plus digne de la majesté divine, et qui dominant toute la région, semblât porter jusqu'aux cieux le témoignage de la piété des habitants. Pour cela, abandonnant l'ancienne église, on devait chercher un autre emplacement pour la nouvelle, œuvre difficile dans un pays qui vit de traditions et qui, n'accepte que péniblement le moindre changement. En ce temps la paroisse de Notre-Dame avait à sa tête un saint prêtre, dont l'intelligente perspicacité n'était égalée que par la fermeté tranquille et persévérante. Construire le nouveau temple avait été le premier vœu de M. Brémon ; ce fut la préoccupation de toute sa vie. Il aimait les hauteurs et le calme ; une petite colline, un peu retirée, lui parut le piédestal, taillé par Dieu tout exprès pour recevoir le sanctuaire de ses désirs. Quarante ans il mûrit son projet ; quarante ans ne sont rien à qui veut bâtir pour les siècles. Hélas ! au moment où toutes difficultés se trouvant dénouées, on allait sur notre « Moriah » jeter les fondations de cet autre temple de Jérusalem, M. Brémon, comme David, mourait, laissant à M. Allereau, le soin d'accomplir son vœu suprême. Notre nouveau Salomon a repris l'œuvre sainte et l'a définitivement achevée ; et nous, enthousiasmés à la vue de notre temple, comme les apôtres l'étaient à la vue du Temple de Jérusalem, nous disions comme eux : « Voyez quelles pierres magnifiques et quelles vastes constructions ! »

Si j'étais architecte, que je me complairais à décrire en tous ses détails ce grandiose monument ! Notre église est de ce style de transition que le ^{xii^e} siècle répandit comme une floraison sur notre sol d'Anjou. Dans ses trois belles nefs qui se développent sous une unique charpente, il n'y a de plein cintre que dans les parties inférieures et les fenêtres ; tout ce qui domine s'élançe en gracieuses ogives. C'est l'espérance qui s'élève d'autant plus hardiment qu'elle repose plus inébranlablement sur la foi. Rien de plus élégant que cette colonnade qui se déroule le long des murs intérieurs de l'é-

difice, reliant de ses arceaux les massifs piliers. Rien de plus fleuri que ces larges chapiteaux. Rien de plus charmant que la chapelle de la sainte Vierge, au chevet du chœur. Rien de plus mystérieux que ces sanctuaires du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph qui semblent se dérober dans des profondeurs inconnues. A d'autres plus savants de signaler les défauts de cette œuvre magistrale ; je n'ai que de l'admiration pour les deux architectes, MM. Dainville et Dussauze, dont ce monument suffirait à faire la gloire. Tous ceux qui ont contribué à l'élever ou à l'embellir sont entrés dans l'esprit de ces maîtres. L'entrepreneur, M. Boutré, mérite une spéciale mention. Il faudrait toute une page pour décrire le grand autel, don bien discret d'une généreuse famille, et chef-d'œuvre de M. Bariller. Les petits autels, la belle chaire, les portes massives ornées de riches ferrures, bref ! tous les détails répondent à ce merveilleux ensemble.

Le 22 septembre dernier, tout était prêt pour la consécration ; et Mgr l'Evêque d'Angers, le prélat consécrateur, arrivait en même temps que le T. R. Dom Bourigault, abbé de Ligugé du diocèse de Poitiers, et le T. R. P. Jean-Marie, abbé de Bellefontaine, tous deux enfants et la gloire de notre Anjou. Avez-vous vu jamais plus d'entrain dans le travail, plus de sûreté dans la direction, plus de succès dans l'exécution, que dans les préparatifs de cette illumination féerique qui va nous éblouir ce soir ? Aussi, malgré le vent, toutes les lanternes vénitiennes s'illuminent, toutes les pièces d'artifice éclatent, tous les feux de Bengale font flamboyer, jusque dans les plus petits détails, la blanche façade de notre nouveau temple.

Le lendemain, 23 septembre, était le vrai jour de la fête. Le vent de la veille n'avait soufflé que pour balayer les gros nuages inquiétants et laisser le champ libre au radieux soleil. J'entendis des voix, tremblantes d'émotion, dire : « C'est M. Brémond qui nous obtient ce beau jour ! » et personne ne contredisait. Que j'aimerais suivre, comme pas à pas, toutes les mystérieuses cérémonies d'une consécration d'église ! Religion catholique, que tes pompes sont touchantes, surtout quand tu les déploies au milieu de nos populations pieuses ! Quelle procession plus belle se déroula dans des rues plus richement ornées ! Petits enfants rouges et blancs comme des chérubins ; grandes jeunes filles suivant leur bannière ; fanfare faisant entendre avec la plus parfaite harmonie des airs si délicatement choisis et si bien appropriés à ces fêtes pieuses ; cent prêtres, chanoines, supérieurs de maisons religieuses, clergé du canton et des environs, enfants de la paroisse, précédant Monseigneur et les RR. PP. abbés en mitre ; saintes reliques des martyrs portées sur un riche brancard ; ces chants tour à tour triomphants et plaintifs ; ces onctions saintes, ces flots d'huile répandus sur les tables de marbre... Quiconque a été témoin de ces choses, ne peut les oublier. La messe fut chantée pontificalement par le R. P. abbé de Bellefontaine, assisté à l'autel par trois enfants de la paroisse. Après s'évangilé, M. le curé prenait la parole, et dans l'élan de sa reconnaissance, après avoir remercié Monseigneur, faisait l'histoire de sa nou-

velle église ; histoire qui ne sera pas la moins glorieuse page dans les annales religieuses de la paroisse de Notre-Dame. C'était faire l'éloge de son vénérable prédécesseur, dont le cœur devait tressaillir, en voyant s'élever, sur la colline de sa prédilection, le temple, objet de ses plus ardents désirs. C'était faire l'éloge du conseil de fabrique, dans lequel il a trouvé un appui si sûr et si constant ; du conseil municipal dont la bienveillance ne lui a jamais fait défaut. C'était faire l'éloge des habitants de la paroisse, dont les générations futures rediront la générosité ; et surtout de certains bienfaiteurs qui veulent rester enveloppés de modestie. C'était faire l'éloge du noble député de l'arrondissement, dont la générosité répond toujours à l'appel de la charité, avec cette grâce parfaite qui, accordant un bienfait, laisse l'espérance d'en obtenir un autre. Personne ne fut oublié parmi tous ceux qui ont eu à cœur de contribuer à l'éclat de la fête. Monseigneur répondit en donnant aux éloges de M. le curé la sanction de son autorité épiscopale. M. le curé n'avait oublié que lui-même. Monseigneur répara cet oubli, et ajoutant un titre de plus à notre reconnaissance envers Sa Grandeur, il nomma M. le curé de Notre-Dame de Chemillé, chanoine honoraire de l'église cathédrale d'Angers. Mille félicitations aux musiciens si exercés qui, du haut de la tribune, alternèrent par d'excellentes symphonies, avec les chœurs du chœur.

Le soir de cette journée vit une nouvelle fête. On transporta solennellement le Saint-Sacrement de sa séculaire demeure à sa nouvelle habitation. Ce n'est pas exagéré de dire qu'il y eut des larmes dans tous les yeux quand Notre-Seigneur quitta pour toujours cette antique église que nous aimions tant.

Oh ! temple, vieux témoin de nos premières larmes,
 A notre âme d'enfant des premiers dons de Dieu
 Qui reçus tant d'aveux, qui calmas tant d'alarmes,
 Le cœur tout attendri, faut-il te dire : adieu ?...
 Oh ! non ! car tu vivras relique d'un autre âge,
 Nous te garderons bien, sanctuaire si doux.
 Et lorsque près de toi, dans le dernier voyage
 Nous passerons, un jour, oh ! tu prieras pour nous !

Le salut solennel du Saint-Sacrement donné en la nouvelle église, par le R. P. abbé de Bellefontaine, termina cette journée si complète, dont le souvenir demeurera vivant aussi longtemps que restera debout notre église bâtie pour les siècles.

J. G.

Consécration de l'église du Fief-Sauvin.

Sur un coteau des bords de l'Evre, à 90 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'élève l'église du Fief-Sauvin. Sa flèche dentelée, sa masse imposante, sont vues de toute la paroisse, dont les terres s'inclinent vers la rivière vendéenne et en suivent les pittoresques détours. Quand on approche du monument, la façade réjouit le curieux et surtout le chrétien par ses belles proportions,

sa grâce et ses ornements. L'intérieur, que de légères colonnes partagent en trois nefs d'égale hauteur, reçoit des flots de lumière par de larges fenêtres en style du *xiv^e* siècle. On ne pouvait guère désirer mieux pour une paroisse peu favorisée des dons de la fortune et cependant pleine de foi et de religion. Les habitants n'ont pas hésité devant les sacrifices : ils ont donné de leur pauvreté, ils se sont imposé des travaux de jour et de nuit. Ajoutés aux épargnes amassées de longue main par le vénérable M. Juret, ancien curé de la paroisse, ces efforts généreux ont permis à M. le curé Pézot de réaliser le plan tracé par un architecte de goût pur et de riche imagination. Hélas ! pourquoi faut-il que M. Pézot, lui aussi, après tant d'autres saints prêtres constructeurs d'églises, ait bâti sans presque jouir du résultat de son dévouement et de sa piété ? Dieu trouva qu'il avait fait assez pour sa gloire, et laissa à d'autres le soin de terminer l'œuvre.

Monseigneur l'Évêque, ayant fait sa visite au Fief-Sauvin, il y a trois ans, voulut bien nous promettre de revenir plus tard consacrer notre église. Dans les graves soucis de l'administration, au milieu des luttes incessantes où il combat avec tant de vaillance pour l'Église et la patrie, cet émule des Athanase et des Chrysostome se garde bien d'oublier les paroisses de son diocèse, si petites ou si lointaines qu'elles soient. Aussi, le jeudi 18 septembre, jour fixé pour la consécration, le vîmes-nous paraître au milieu de nous avec la bonté du père et la majesté du pontife, heureux de notre empressement, répandant à loisir sa bénédiction sur la foule agenouillée ; puis accomplissant ces magnifiques cérémonies, dont il nous a ensuite expliqué le sens en un langage compris de tous et plein d'éloquence.

Pour cette fête, qui donnait à leur église le dernier degré de sa splendeur et la consacrait pour toujours comme la maison de la prière et l'habitation sainte du Seigneur, les habitants s'étaient préparés, l'hiver dernier, par une grande mission qui avait renouvelé cette demeure du cœur où Dieu se plaît avant tout. Ils venaient de terminer les touchants exercices de l'adoration perpétuelle. Aussi tous étaient là. Ils ont fait un chemin de fleurs et de verdure aux reliques sur lesquelles désormais on offrira le saint sacrifice dans leur église ; ils ont accompagné la marche triomphale des martyrs ; ils ont rempli le temple du Seigneur, suivi pieusement les cérémonies, joint leurs prières à celles du premier pasteur et écouté avidement sa parole. La joie était dans tous les cœurs et rayonnait sur tous les visages. Le clergé du canton, les prêtres nés dans la paroisse, et plusieurs autres, rehaussaient la cérémonie de leur présence, nous assistaient de leurs prières, et donnaient aux chants si nombreux et si variés de la consécration cette vie et cet accent que des prêtres seuls peuvent leur communiquer. Enfin, pour que rien ne manquât à notre joie, la Providence avait fait de la journée l'une des plus belles de ce beau mois de septembre.

Puissions-nous ne jamais oublier la précieuse faveur qui nous a été accordée ; et, dans ce temps où la foi est si violemment atta-

quée, la garder à l'ombre de notre église, comme nos pères l'avaient gardée et pratiquée dans l'humble temple que Dieu nous a permis de renouveler à sa gloire.

Le Fief-Sauvin, 29 septembre 1884.

Pèlerinage de Jarzé à Notre-Dame du Chêne.

Le 17 septembre dernier, cinquante pèlerins, *cinquante hommes*, de la paroisse de Jarzé, conduits par M. le Curé, allaient rendre à N.-D. du Chêne le tribut de leurs louanges et de leur amour. Une manifestation religieuse, surtout quand elle est faite par des hommes, offre un spectacle particulièrement édifiant. C'est ce bonheur que nous avons goûté la semaine dernière.

Partis de Jarzé à trois heures du matin, nous avons commencé notre pèlerinage par la prière et la récitation du chapelet. Tout le voyage n'a été qu'une suite non interrompue de chants : la belle voix de M. le Curé soutenait et entraînait les nôtres. Nous ne cessâmes de chanter que pour descendre de voiture à trois cents mètres environ de la Chapelle du Chêne. Il était sept heures et demie.

Une procession s'organise, tous les hommes se mettent sur deux rangs ; un des Pères qui desservent la chapelle vient à notre rencontre, et nous nous mettons en marche vers le sanctuaire vénéré de Marie. Nous étions au comble de l'enthousiasme ; c'était la première fois qu'un pèlerinage, exclusivement composé d'hommes, venait prier N.-D. du Chêne ; aussi, par une faveur insigne, au moment où nous entrions dans la chapelle, les cloches lancèrent à toute volée dans les airs leur joyeux carillon.

Pendant le saint sacrifice de la Messe offert par M. le Curé, tous les pèlerins ne cessèrent de chanter ou de prier pour leur pasteur aimé et vénéré, pour leur famille, pour l'Eglise et la France. Quel beau spectacle, que ces cinquante hommes réunis aux pieds de Marie ! Quelle belle garde d'honneur ils formèrent, quand N.-S. descendit sur l'autel pour les bénir et s'offrir en sacrifice pour eux et leurs frères absents ! Le cœur de notre bon Maître n'a-t-il pas été ému, en voyant ces hommes fouler aux pieds le respect humain, mépriser les railleries des autres, et venir, malgré la distance, prier Celle que les impies ne veulent plus reconnaître pour leur Mère et leur avocate auprès de Dieu ! Pour nous, nous avons demandé à Marie de nous exaucer, de nous reconnaître toujours pour ses enfants :

O Marie, ô divine Mère,
Garde au cœur des chrétiens la foi des anciens jours
Tu nous vois à tes pieds, entends notre prière :
Nous serons tes enfants toujours.

La messe finie, nous n'avions pas encore pu satisfaire notre dévotion ; nous restâmes longtemps à genoux devant l'image miraculeuse de la Vierge ; nous avons tant de grâces à lui demander !

A 11 heures, la cloche nous appelait une seconde fois à la chapelle : c'était pour le sermon et la bénédiction du S. Sacrement.

Après nous avoir remercié du bel exemple que nous venions de donner à toute la contrée, le prédicateur nous excita à continuer de ne pas rougir de notre foi, de la professer ouvertement, et pour cela d'avoir recours à Marie : *auxilium christianorum*. C'est la résolution que nous avons prise, lorsque N.-S. pour la deuxième fois est venu sur l'autel pour nous bénir.

L'heure du départ était arrivée. S'il y a dans un pèlerinage un moment pénible, c'est celui-là : au moins notre douleur fut-elle un peu soulagée par cette pensée que nous allions rentrer dans nos familles, avec l'espoir de revenir un jour plus nombreux. Nous l'avons promis à N.-D. du Chêne.

Au retour, M. Landeau nous permit de visiter sa marbrerie de Solesmes ; un des Pères Bénédictins, connu de l'un de nous, nous fit voir l'imprimerie de l'abbaye, ce qui intéressa fort tous nos pèlerins. A Précigné, nous pûmes également visiter le collège et la belle chapelle en construction.

Enfin, comme nous avons commencé la journée par la prière, nous devons la finir de même. A notre arrivée à Durtal, à sept heures du soir, toutes les cloches furent mises en branle. Nous devions encore avoir un salut du T. S. Sacrement. On nous fit placer dans les premiers bancs : le reste de l'église était rempli de personnes de Durtal venues pour recevoir la bénédiction de N.-S. et pour voir ce que c'est qu'un pèlerinage d'hommes.

Avant de terminer, nous tenons à remercier notre bon et vénéré pasteur de cette belle journée que nous avons passée avec lui. Son zèle, sa bonté et sa prévoyance ont été au-dessus de tout éloge ; il a pu satisfaire, au delà de toutes nos espérances, notre piété. Que Dieu le conserve longtemps encore pour notre bien et notre salut !

UN PÉLERIN.

BIBLIOGRAPHIE

LE MARIAGE ENTRE CHRÉTIENS. — *Doctrine de l'Eglise.*
— *Enseignement de l'Etat*, par Armand GAVOUYÈRE, doyen de la Faculté catholique de Droit d'Angers. — En vente, à Angers, chez MM. Briand, Gastineau, Germain et Grassin, et Lachèse, libraires. — Prix : 1 fr.

Le titre de cet ouvrage et le nom de son auteur suffisent à le recommander à l'attention des catholiques.

Voici, du reste, en quels termes, dans un *Avant-Propos aux Etudiants catholiques*, s'exprime l'éminent doyen de notre Faculté de Droit :

« Cette courte étude fait ressortir l'opposition absolue qui existe, sur cette grave question du mariage, entre la doctrine de l'Eglise et l'enseignement des écoles officielles.

« Elle a été publiée dans la *Revue catholique des Institutions et du*

plaisir à dire le mal, nous aimerons à raconter le bien ; au lieu de faire des ruines, nous pourrons travailler à d'utiles réformes, et rendre notre zèle d'autant plus puissant qu'il sera plus prudent et plus miséricordieux.

M. C.

Chronique Diocésaine.

Monseigneur l'Evêque est retourné mardi matin à Paris, pour prendre part aux travaux de la session extraordinaire de la Chambre des députés.

Nominations dans le clergé.

Par décision de Monseigneur l'Evêque :

M. l'abbé Faucheux, directeur du Petit-Séminaire Mongazon, a été nommé Supérieur de la Congrégation de Sainte-Marie de Torfou et chanoine prébendé à la Cathédrale.

M. l'abbé Roy, curé de Mouliherne, a été nommé curé de la Visitation, à Saumur.

M. l'abbé Gobard, curé de Méon, a été nommé curé de Mouliherne.

M. l'abbé Poulain, vicaire à Vihiers, a été nommé curé de Mozé.

Décès dans le clergé.

Nous avons eu la douleur d'apprendre, cette semaine, la mort de M. l'abbé Jules Hardouin, ancien curé de Lezigné, décédé à Saint-Martin-la-Forêt, le 12 octobre, à l'âge de 68 ans.

La Conférence ecclésiastique du canton de Saint-Maurice aura lieu le mardi 21 octobre, à trois heures.

M. le Chanoine Tardif.

L'Anjou a reçu la lettre suivante que nous enregistrons avec plaisir :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans votre journal avec un vif intérêt la relation de la fête du cinquantième anniversaire de l'ordination de M. Tardif. A la fine et gracieuse allusion faite à ce nom par M. le chanoine Picherit, je vous prie de me permettre, comme témoin et juge compétent, d'ajouter une variante trop honorable pour cet excellent et vieil ami de Combrée. Ce collège où M. Tardif remplissait les fonctions de préfet de santé fut atteint à deux reprises d'une violente épidémie de fièvre typhoïde qui sévit sur deux cent vingt-cinq professeurs, élèves ou domestiques, de cet établissement. Pendant les longs mois qu'a duré cette épidémie, je ne saurais assez haut témoigner avec

quelle exactitude, quelle activité, quelle intelligence M. Tardif a prodigué ses soins à nos chers malades sans qu'il lui soit arrivé un seul moment d'oubli ou de méprise si faciles cependant à commettre dans le long dédale des prescriptions spéciales à chacun d'eux : se levant à quatre heures du matin, se couchant au plus tôt à onze heures du soir et je ne sais où, car sa chambre était occupée par un de nos plus graves malades ! Et pendant tout ce long temps, je n'ai pu apercevoir le moindre symptôme de lassitude, de relâchement ou de découragement. Je puis et je dois le déclarer, sa vigilance qui ne s'est pas ralentie un seul instant, admirablement secondée, il faut le dire, par l'excellente infirmière Rosalie, dont j'avais pu apprécier l'aptitude dans les soins qu'elle avait donnés à M. Drouet au cours de sa dernière maladie et que j'avais fait placer à notre infirmerie, cette vigilance, dis-je, a préservé notre établissement d'une affreuse mortalité, à tel point que les trois célèbres médecins d'Angers venus pour faire une enquête sur cette épidémie, ne pouvaient croire qu'il n'y eût eu que trois victimes au collège, parmi les plus malades, et cinq parmi les moins gravement atteints, rendus à leurs familles. Pendant tout ce temps d'épreuves, M. Tardif n'a pas donné, je vous assure, la moindre prise à l'allusion que pouvait prêter son nom. Dans une autre circonstance, plusieurs années après, une grave imprudence commise par lui, et qu'étaient loin de justifier son nom et son caractère, a bien failli lui coûter la vie qu'il aurait perdue sans l'exactitude avec laquelle la bonne Rosalie avait, pendant plusieurs jours, exécuté une prescription qui, au jugement de M. Daviers, l'a sauvé !

Non, mille fois non, dirai-je à mon tour, M. Tardif, dans deux circonstances mémorables n'a pas justifié son nom, dans la première, fort heureusement pour le collège de Combrée, et, dans la seconde, fort malencontreusement pour lui.

Agréer, je vous prie, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

F. PIAUD.

Ancien médecin du collège de Combrée.

Chenillé-Changé.

On nous écrit :

Le lundi 6 octobre, le petit bourg de Chenillé-Changé prenait, dès le matin, un air de fête. Une joie inaccoutumée se montrait sur tous les visages. Pleins d'ardeur, les habitants s'appliquaient à bien décorer les rues. Avant la fin du jour, Monseigneur devait les honorer de sa visite : ils voulaient lui préparer une belle réception.

A trois heures du soir, la procession de Chambellay s'unissait à celle de Chenillé devant le château des Rues. C'était le lieu choisi pour la réception de Monseigneur. Sa Grandeur arriva bientôt. Après avoir pris ses ornements pontificaux dans le grand salon du manoir, elle s'approcha de la foule, lui donna sa bénédiction, et aussitôt la longue procession se mit en marche vers l'église.

M. LE CHANOINE TARDIF.

Ces quelques lignes paraîtront insuffisantes pour louer l'excellent homme qui vient de disparaître et le peindre comme il convient. Ses travaux au collège de Combrée et dans le ministère paroissial, les services qu'il a rendus, pendant vingt-six ans, comme secrétaire-général de l'évêché, l'étendue et la variété de ses connaissances, sa science musicale, l'aménité et l'originalité de son caractère, avaient fait au vénérable chanoine une physionomie à part, bien capable de tenter la plume ou le pinceau d'un artiste. Quelque jour, espérons-le, une étude complète du prêtre, de l'homme et du savant, fera revivre, parmi les figures angevines les plus curieuses de ce temps, le fin et doux visage de M. Tardif ! Sous les traits particuliers qui ont donné à sa personne un cachet si marqué, à travers les mille anecdotes qu'aiment à raconter ses contemporains, on reconnaîtra sans peine l'esprit sacerdotal qui a toujours animé le cher défunt, l'affabilité de son humeur jointe à l'austérité de sa vie, la simplicité et la franchise de sa nature, la pénétration de son esprit, la droiture de son jugement, et, par dessus tout, cette bonté exquise du cœur qu'il témoignait, en toute circonstance, à ceux qui l'approchaient. Une telle étude sera d'un grand charme pour ses confrères et ses amis. On n'en trouvera ici que le cadre et les lignes principales.

M. Tardif naquit à Angers, rue des Deux-Haies, le Vendredi-Saint, 20 avril 1810. Baptisé le lendemain et confirmé le même jour, il reçut à l'église les prénoms de Jérôme-Dieudonné qu'il devait noblement porter. Son nom de Jérôme, surtout, lui plaisait : « Un nom sérieux, disait-il, un bon vieux nom qui rappelle les anciens principes ! » Toute sa vie, en effet, M. Tardif fut un vrai disciple de son patron, ennemi de la frivolité et du luxe modernes, dur à son corps, tonnant contre la mondanité du jour, exaltant la nécessité d'une discipline sévère, surtout dans l'éducation de la jeunesse.

La famille de M. Tardif tenait une place honorable dans la société angevine. Son père, Michel-Raphaël-François Tardif, était avocat à la Cour royale. Né à Châteaugontier, en 1757, il était allé faire son droit à Paris et travaillait en qualité de clerc, chez un procureur, quand éclata la Révolution française. Après avoir assisté à la prise de la Bastille, il n'avait pas tardé à se retirer d'un mouvement si contraire à sa foi religieuse et à ses convictions politiques. Revenu en province, il s'était marié, assez tard, avec une personne distinguée, beaucoup plus jeune que lui. Marie-Félicité Coutouly, fille d'un royaliste militant qui avait payé de sa vie son attachement à ses principes. L'histoire a conservé le nom de ce Coutouly qui, avec Rippert, fonda, en 1792, la célèbre feuille *La Quotidienne*. Poursuivi, à cause de son opposition aux idées nouvelles, il fut arrêté, un soir, en sortant de l'Opéra, et mourut le lendemain même sur l'échafaud (1).

(1) Les Coutouly étaient d'Angers. Celui dont on vient de parler avait épousé une demoiselle Parage. Son père exerçait la profession de médecin dans notre ville.

Tous ces souvenirs étaient, pour M. Tardif, l'objet d'une sorte de culte. Il aimait surtout à évoquer la mémoire de son vénéré père, à rappeler ses conseils, à citer ses exemples, ne parlant de lui qu'à mains jointes, avec un respect attendri. Lorsque, il y a deux ans, il nous réunit pour fêter sa cinquantaine sacerdotale, le bon chanoine avait placé le portrait de sa mère, encadré de myosotis, à la place d'honneur dans la salle du festin. Dieu lui avait donné une sœur, son aînée, Marie-Agathe Tardif, qui épousa M. Paul Gardereau. Les deux enfants s'aimaient tendrement et leur mutuelle affection ne fit que grandir avec les années. Devenue veuve, Mme Gardereau demeurait à Angers, rue du Bellay. Chaque soir, pendant dix ans, quelque temps qu'il fit, M. Tardif quittait son logis de la rue de l'Evêché pour aller voir sa sœur. On ne saurait oublier ici, non plus, son oncle le chanoine, Jean-Marie-René Tardif, dont la vie mériterait de figurer dans nos annales ecclésiastiques. Ordonné prêtre avant 1789, il s'était caché pendant la tourmente révolutionnaire, exerçant le saint ministère aux environs d'Angers, à travers mille périls. Après la restauration du culte, il fut nommé vicaire à la Trinité, puis chanoine titulaire de la cathédrale, et mourut en 1819. Un jour, la hardiesse de sa parole, dans l'une des chaires de la ville, l'avait rendu plus que suspect aux yeux du pouvoir. Mandé à Paris, et jeté en prison, il n'avait été rendu à la liberté qu'après une enquête qui prouva bien son innocence et sa bonne foi. M. Tardif se plaignait d'avoir trop peu connu cet oncle vénérable. Mais le guide dont il avait besoin ne lui fit pas défaut.

Il trouva son premier instituteur et son premier modèle dans ce père, dont le savoir égalait la vertu. Toutefois le vieil avocat n'était pas homme à priver longtemps son fils du bienfait de l'éducation commune. En 1823, il l'envoya continuer ses études classiques au Petit-Séminaire de Nantes. Le choix d'un tel établissement en dit assez sur l'esprit chrétien des parents. L'enfant devait rencontrer, parmi ses condisciples nantais, le futur doyen du Chapitre d'Angers, M. l'abbé Chesnet. Demandez à celui-ci qui, grâce à Dieu, est toujours de ce monde, ce qu'était le jeune Tardif sur les bancs du collège. Interrogez aussi les derniers survivants de ses compagnons d'étude, M. le curé de Pouancé, M. le curé de Pornic, M. le curé d'Ancenis, et quelques autres, qui se réunissent encore chaque année pour raviver les souvenirs de ce lointain passé; ils vous diront la physionomie déjà grave et méditative de leur jeune compagnon, son caractère studieux, sa douceur, son bon esprit. Toutefois, il faut le dire, quelque respectueux qu'il fût de la règle et de la discipline, l'enfant était trop réfléchi pour ne pas s'absorber souvent en lui-même et pour ne pas oublier le devoir imposé. Cette nature pensive, qu'il a gardée toute sa vie, cette facilité à s'absorber dans ses propres conceptions et à s'isoler du monde extérieur lui valut alors l'épithète de distrait, et même celle de paresseux ! Singulière paresse que celle qui ne l'empêchait pas d'être le premier de sa classe ! Quant à la réputation de distrait, convenait-elle davantage à notre écolier ? Le distrait peut être tel, par caprice ou par légèreté. Rien de semblable chez

M. Tardif. Comme la plupart des savants et des artistes, poètes, peintres, musiciens, mathématiciens, qu'occupe constamment la même pensée, comme tous ceux qu'une vive tension de l'esprit, appliquée au même objet, enlève momentanément aux bruits et aux réalités du dehors, M. Tardif concentrait en lui-même toute son attention. Il était, alors, le contraire du distrait, ne se laissant détourner de sa voie par aucun appel extérieur. Ce fut ainsi qu'il travailla au petit séminaire de Nantes ; qu'il apprit ; à ses heures, le latin et le grec, cultiva la musique et les mathématiques et commença ses humanités.

Le monopole universitaire ne lui permit pas de terminer ses études dans un petit séminaire. En 1828, le jeune Tardif fut obligé de revenir à Angers pour suivre le cours de philosophie au collège royal. L'établissement était alors sous la direction de M. l'abbé Régnier, que son mérite devait élever jusqu'aux honneurs du cardinalat. Dans cette nouvelle maison d'éducation, notre philosophe allait se lier d'amitié intime avec l'un de ses nouveaux condisciples, Louis Legeard de la Diriays, fils d'un conseiller à la Cour. On connaît la carrière de ce dernier. Après avoir fait son droit à Rennes et débuté au barreau d'Angers comme avocat, il entra dans les ordres, devint aumônier de ce même collège royal où il avait été élevé, puis curé de la Trinité et chanoine titulaire. Jamais les deux amis ne se perdirent de vue. Leur intimité, malgré l'adage : *amicitia pares invenit aut facit*, n'était pas précisément fondée sur la similitude des caractères, mais plutôt sur leur frappante opposition. Autant Louis Legeard était impétueux, bouillant, aussi prompt de parole que de pensée, autant son compagnon se montrait calme, réfléchi, habitué à remuer sept fois la langue, suivant le conseil du sage, avant d'exprimer ce qu'il avait à dire. C'était un spectacle que leur conversation, surtout dans les dernières années ! Jusqu'à la fin de sa vie, en effet, M. Legeard vint au secrétariat de l'évêché consulter l'ami de sa jeunesse, tant il avait foi dans son jugement, dans son savoir, dans ces fortes et sérieuses qualités qu'il avait vues se développer au collège royal.

De brillants succès, du reste, couronnèrent, à la fin de sa philosophie, le travail de l'élève. Lors de sa cinquantaine, dont on a parlé plus haut, l'un de ses collègues, M. le chanoine Seigneret, eut l'heureuse idée de rechercher, parmi les vieux palmarès du lycée d'Angers, ceux qui constataient les succès du héros de la fête ; et ce fut aux applaudissements de tous qu'il donna lecture du palmarès de 1829, où le nom de Jérôme Tardif est proclamé avec tant d'honneur (1).

Il hésitait sur le choix d'une carrière, quand éclata la révolution de 1830. Les événements faisaient fermenter toutes les têtes. Pendant quelques semaines, le jeune lauréat du collège royal, ambi-

(1) Entre autres récompenses, il avait obtenu le premier prix de Dissertation française, le premier prix d'Instruction religieuse et le *prix d'honneur* des mathématiques.

tieux de défendre la cause de l'ordre, se demanda quelle arme irait à sa main. Serait-ce la croix ou l'épée? car il ne voulait être que prêtre ou soldat. La balance pencha du côté de l'Eglise, et le jeune homme entra au séminaire d'Angers. Ce qu'il fut là, pendant trois ans, sous la direction des Frémond et des Desgarets, pieux héritiers de M. Meilhoc, on n'a pas de peine à le deviner. Il conquit d'un pas toujours lent, mais sûr, cette science théologique dont les principes sont indispensables à tout ecclésiastique qui veut être à la hauteur de sa mission.

M. Tardif fut ordonné prêtre le 20 septembre 1834. Il a redit; lui-même, avec quelle émotion il avait vu, ce jour-là, son vieux père s'agenouiller devant lui, pour lui demander les prémices de ses bénédictions sacerdotales (1). Quelque temps auparavant ses supérieurs l'avait envoyé à Combrée en qualité de « régent ». C'était le nom qu'on donnait, alors, à tout ecclésiastique employé dans un collège, quelles que fussent ses fonctions. Celles du jeune maître allaient être aussi diverses que ses aptitudes. C'était le temps, du reste, où l'œuvre de M. Drouet, en plein épanouissement, avait besoin de collaborateurs prêts à tous les dévouements, capables de toutes les tâches. Tour à tour régent de mathématiques, maître de musique, préfet d'infirmerie, professeur de dessin, etc., M. Tardif s'accommoda de toutes les besognes, oublieux de ses préférences et de ses aises, toujours disposé à rendre service, s'acquittant de ses devoirs en conscience, malgré cette lenteur innée qui s'attachait à tous ses actes et qui convenait si bien à son nom.

Une plume a raconté, avec charme (2), la mésaventure qui survint à notre jeune professeur, un jour, qu'absorbé dans ses réflexions, il tomba rudement du haut d'un premier étage. L'accident n'eut pas de suites, fort heureusement. Il n'en fut pas de même d'un événement plus terrible dont M. Tardif faillit être victime, à l'époque où il quitta Combrée. On abattait un grand arbre près du collège. M. Tardif avait enroulé autour de son bras la corde qui servait à l'opération, quand cette corde, brusquement tendue, lança dans l'espace, d'une façon effrayante, le malheureux professeur. On raconte que, dans cette chute, son crâne laboura le sol. Pendant quatre jours, privé de sentiment, il parut près de mourir. Mais sa forte constitution le sauva. Au bout de quelques semaines, il revint à Angers où les bons soins de sa mère achevèrent sa guérison. On citerait, dans la vie de M. Tardif, beaucoup d'autres circonstances analogues, moins graves toutefois, où Dieu protégea visiblement son serviteur.

A peine rétabli, M. Tardif avait demandé un poste dans le minis-

(1) Le père de M. Tardif était alors presque octogénaire. Il devait mourir aveugle, trois ans plus tard. Dans sa jeunesse, le vieillard avait songé à embrasser la carrière ecclésiastique. Il passa même quelque temps au Grand-Séminaire, installé, comme on sait, dans les bâtiments du Logis-Barrault.

(2) *Histoire du Collège de Combrée*, par M. le chanoine Louis Levoyer, supérieur honoraire de cette maison. A l'époque de notre récit, M. Levoyer était préfet des études. Il a précédé de quelques semaines, dans la tombe, celui qui fut son collaborateur et son ami.

tère paroissial. Le vicariat de Mazé étant vacant, il y fut nommé (13 août 1840). Cette nomination ne faisait pas le compte de son ami M. Legeard, alors curé de la Trinité, qui alla réclamer, auprès de l'évêque et lui demanda comme vicaire, ce camarade de collège dont il désirait se rapprocher.

M. Tardif n'alla pas à Mazé et devint vicaire de la Trinité, le 28 janvier 1850. Il y resta trois années. On se souvient encore, dans la paroisse, des services multiples qu'il a rendus, de son zèle pour le chant, de son amour des pauvres. Mais nul ne le dirait mieux, peut-être, que la bonne vieille, aujourd'hui nonagénaire, qui suivit M. Tardif, quand il quitta la Doutre, et qui eut chez lui, jusqu'à ces derniers temps, un logement gratuit pour abriter sa pauvreté.

Cette compassion pour les indigents a été l'un des traits les plus caractéristiques de sa charité. On ne saurait dire le nombre de personnes qu'il a obligées de sa bourse, autant que de ses conseils. Un seul détail suffit à le peindre, sous ce rapport. Il avait une cave bien pourvue, grâce à l'empressement des innombrables commis-voyageurs qui lui expédiaient leurs produits, avant qu'il ait eu le temps de les refuser; mais, sauf les cas assez rares où il avait quelque invité, le meilleur vin ne paraissait pas sur sa table. Il allait aux malades pauvres du quartier, aux enfants rachitiques, à l'ouvrier fatigué, à tous ces malheureux qu'épuise la misère et auxquels un bon cordial peut redonner la joie et la santé.

La charité spirituelle de notre cher défunt n'était pas moins grande. Il aimait le ministère du confessionnal et y mettait tout son cœur. Si ses pénitents le trouvaient un peu long, comme en toutes choses, ils n'en demeuraient pas moins profondément attachés à sa direction, tant ils sentaient en lui l'homme de Dieu et du devoir, le prêtre intègre, l'ami sincère et bon dont la parole soutenait leurs âmes et leur faisait aimer la vertu.

L'abnégation avec laquelle M. Tardif avait rempli, jusque là, ses différentes charges, lui fit accepter, avec le même désintéressement, un nouveau poste obscur et difficile. On avait besoin, à la cathédrale, de réorganiser la maîtrise exposée alors, comme depuis, à tant de vicissitudes. Surveiller, chaque jour, de cinq heures et demie du matin à sept heures du soir, une trentaine d'enfants, leur apprendre à lire et à écrire, les conduire à l'office, remplir les fonctions de diacre et de sous-diacre à la messe du Chapitre, faire répéter les leçons de chant, préparer les messes solennelles, les concerts, et les autres fêtes musicales qui portèrent si haut la gloire du maître, M. Mangeon, telle était la besogne des deux prêtres dévoués auxquels fut confiée la direction de la Psalette, M. Tardif et M. Basile Menard. M. Tardif exerça pendant sept années, du 1^{er} janvier 1853 au mois d'août 1860, ces modestes mais si utiles fonctions. En récompense de tant de services il avait été nommé chanoine honoraire. Mgr Angebault allait bientôt lui donner le titre de chanoine titulaire (21 juillet 1861).

Ce fut à cette époque qu'il rédigea sa *Méthode de Plain-Chant*,

œuvre capitale de sa vie. Nous avons déjà loué, plusieurs fois, dans cette feuille, le travail si recommandable de notre savant confrère. L'ouvrage restera pour témoigner des patientes recherches et des connaissances approfondies de son auteur. Avec cette conscience minutieuse qu'il apportait en toutes choses, avec le goût qu'il tenait de sa nature pour une science difficile et peu connue, M. Tardif a recueilli, dans un livre à peu près complet, tout ce que la tradition nous a légué sur la langue musicale de l'Eglise. « Vous avez traité ce sujet avec autant de clarté que d'érudition, » lui écrivait, en 1884, l'éminent directeur du Conservatoire de Paris, M. Ambroise Thomas. Une lettre de l'illustre Niedermeyer n'est pas moins élogieuse. L'un des maîtres de la critique musicale, en Belgique, M. le chevalier Van Elewyck, appréciait en ces termes l'ouvrage du chanoine d'Angers : « Cette méthode a une très grande valeur. Elle augmente la juste renommée que notre savant et modeste confrère s'est acquise, non seulement en France, mais hors des frontières de sa patrie. »

L'artiste belge se souvenait d'avoir rencontré et apprécié notre compatriote au Congrès international qui eut lieu à Paris, en 1860, pour la restauration de la musique religieuse. La liturgie romaine venait d'être introduite dans notre diocèse. A côté de la commission qui fut nommée, par Mgr Angebault, pour élaborer le propre du Missel et du Bréviaire, le prélat avait institué une commission du chant dont M. Tardif était l'âme et l'inspirateur. C'est à lui, principalement, que nous devons tout ce travail de révision de composition musicale que rendait nécessaire la refonte du propre angevin. Dire au prix de quelles fatigues et de quelles veilles le vaillant prêtre mena cette rude besogne à bonne fin, serait superflu. Il nous avouait lui-même qu'il s'était souvent couché à quatre heures du matin pour se lever à cinq (1) !

M. l'abbé Raveneau, alors secrétaire général de l'évêché venait de tomber gravement malade. M. Tardif fut appelé à le remplacer. C'est là, au centre de l'administration diocésaine, que, pendant vingt-six ans, on a pu mieux l'apprécier. La charge de secrétaire général, dans un évêché, est peu connue et plus délicate qu'on ne pense. Pour la remplir dignement, le dévouement et l'activité ne suffisent pas. La régularité dans les écritures et la ponctualité aux heures de travail sont essentielles, sans doute, mais ce serait peu de chose si l'on n'y joignait, surtout dans les rapports avec le clergé,

(1) La nature n'y perdait pas complètement ses droits; même a-t-on pu dire que le digne homme s'endormit, un jour, pendant son propre sermon! Comme nous lui demandions si le fait était exact: « Oh! pas tout à fait, répondit-il avec bonhomie; je crois, pourtant, avoir *perdu connaissance*, pendant une minute! » Mais M. Tardif ne faisait pas attention à son corps. On sait, qu'un jour de jeûne, il fit douze lieues à pied (d'Angers à Combrée), avant d'avoir pris aucune nourriture, et, même, qu'arrivé au terme de son voyage, il oublie jusqu'au soir, l'heure du déjeuner! Pendant vingt ans il adit la messe de midi, le dimanche, à la cathédrale.

dans la correspondance avec les autorités civiles, une affabilité et une réserve, une prudence et un tact sans lesquels se trouveraient compromis les plus graves intérêts. La science théologique, surtout dans les questions matrimoniales, le discernement des difficultés qui peuvent surgir, et l'art de les résoudre, ne sont pas moins indispensables.

On serait peu soucieux de la vérité si l'on disait que M. Tardif, dont on connaît le tempérament, se montrait toujours exact au moment d'ouvrir son bureau. Mais ce qu'on reconnaîtra sans peine, c'est la cordialité et la discrétion avec lesquelles il recevait chacun de ses visiteurs; c'est encore l'intelligence et la netteté de son esprit, la perspicacité de son jugement, toutes ces qualités maîtresses qui lui faisaient traiter sûrement, et avec autorité, les affaires les plus difficiles. S'il arrivait un peu en retard pour ouvrir la porte du secrétariat, il était encore plus lent à la fermer, après l'heure réglementaire. Que cela fût la perfection, on ne saurait en convenir. Du moins peut-on y voir que le bon secrétaire général, qui ne compta jamais avec le temps, se donnait sans mesure et vous écoutait sans ennui. Et puis, ne fallait-il pas, à l'occasion, faire un bout de causerie quand survenait quelque vieil ami? L'administration ecclésiastique ressemble si peu à la sèche bureaucratie! Quelle joie de rappeler le passé, de redire les bonnes histoires de Combrée et du séminaire, de réchauffer le cœur d'un condisciple à cheveux blancs, en lui remémorant le bon temps de la jeunesse et les nobles aspirations de la vingtième année! D'autres fois, il se plaisait à donner un pieux conseil aux simples fidèles qui lui paraissaient en avoir besoin. Mais, le plus souvent, c'était de la grande question du chant ecclésiastique qu'il aimait à entretenir ses confrères. Celui qui voudra le peindre pour la postérité pourra, il nous semble, le représenter assis au secrétariat, tenant à la main un livre de chant et exécutant, à pleine voix, quelque belle antienne destinée à faire valoir ses principes, pendant que la galerie attend avec patience, et en souriant, la fin du morceau!

Les récents travaux du R. P. Dom Pothier, de Solesmes, sur les mélodies grégoriennes, avaient éveillé, au plus haut point, l'attention de M. Tardif. Il crut voir, dans l'ouvrage du savant bénédictin, des conclusions quelque peu contraires à ses propres principes. De là, cette nouvelle ardeur qui s'empara de lui, pendant ces deux dernières années, et qui lui fit étudier plus attentivement, dans les sources, une science à laquelle il avait déjà consacré une si grande partie de sa vie. Il fit même le voyage de Solesmes pour conférer, avec son éminent confrère, de l'objet du litige et fixer, sur un point important, la saine doctrine! Celui qui écrit ces lignes fut témoin de la courtoisie et de la charité que se témoignèrent réciproquement les deux adversaires, mais leur discussion n'aboutit point. M. Tardif continua, seul, ses recherches. Le plain-chant a-t-il un rythme? Ce rythme consiste-t-il uniquement dans le partage des phrases, dans les repos, dans le groupement des neumes, ou bien faut-il encore l'observer dans l'accentuation de certaines notes, par-

ticulièrement dans l'appui de la voix sur les « culminantes » ? Telle est, en deux mots, la question qui a passionné, on peut le dire, notre digne collègue jusqu'à son dernier moment. Il venait de formuler ses dernières observations dans une brochure assez piquante, lorsque la mort est venue frapper à sa porte. Elle le trouva prêt. Chose digne de remarque ; cet homme qui s'était laissé si souvent devancer par l'heure ne fut point surpris par le moment suprême. Il vit de suite son état, demanda à se confesser et reçut l'extrême-onction. Quelques jours auparavant, il avait communié avec cette foi touchante, avec cette piété expansive qu'on lui connaissait.

La dernière page de musique à laquelle il ait mis la main est l'Introït de la Messe des Morts. Ce morceau termine la brochure dont on vient de parler. Il nous semble entendre le cher défunt exécuter ce *Requiem* avec la suavité d'un prédestiné. C'a été son chant du cygne. Quand son âme a paru devant Dieu, les anges ont dû lui faire cortège en chantant cette douce mélodie dans laquelle il avait mis ses immortelles espérances : *REQUIEM AETERNAM DONA EI, DOMINE*; « Seigneur, donnez-lui la lumière éternelle, donnez-lui le repos qu'il a si noblement mérité ! »

E. GRIMAUT, chanoine.

Un nouvel ostensor à la cathédrale d'Angers.

Avant de décrire le nouvel ostensor, on voudra bien me permettre un préambule historique :

L'institution de la fête et de la procession du Saint Sacrement, vers la fin du xiv^e siècle, obligea tout à coup les orfèvres à créer un vase spécial pour renfermer d'une façon apparente la Sainte Hostie. Chacun s'ingénia de son mieux à résoudre ce problème et dans le principe, l'ostensor présenta les formes les plus variées. Improviser en effet, du jour au lendemain, sans modèle ancien, un réceptacle d'un aspect uniforme était impossible surtout à une époque où les communications étaient si difficiles. Les artistes furent donc livrés à leurs inspirations ; ici on se contenta d'utiliser pour cette destination nouvelle, une châsse, une coupe ou tout autre reliquaire, là on voulut inventer. Il serait trop long de décrire ces vases si variés, dont les anciens inventaires nous ont laissé la description tantôt sous le nom général de *joyau, vaissel, tour, reliquaire, croix, tabernacle, coupe couverte*, tantôt sous le nom spécial de *monstrance, custode, sacraire, porte-sacre* ou *porte-Dieu*.

Certaines formes semblent toutefois avoir prévalu dans chaque pays. L'Italie affectionne les ostensors en forme de tourelle, portée sur un pied comme ceux des calices ; on en voit encore un grand nombre de ronds, carrés, à six ou à huit pans.

La Belgique et l'Allemagne adoptèrent généralement la disposition pyramidale avec deux motifs d'architecture d'une exquise délicatesse sur les côtés ; cette forme, qui se prête aux plus ingénieuses combinaisons, est encore en usage dans ces contrées.

TARDIF 6073 Jérôme (1810-1887)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1833 à 1849